



## *Déclaration préalable CTA du 20 décembre 2018*

***Madame la rectrice de l'académie de Dijon,  
Mesdames, messieurs membre du CTA***

Le baromètre Unsa-Éducation réalisé juste avant les élections professionnelles est sans appel 80 % des enseignants trouvent le rythme des réformes "soutenu ou précipité".

La réforme du lycée en est un exemple frappant. Sans connaître ni les moyens, ni les programmes et encore moins le choix des familles, une carte des enseignements de spécialité doit être arrêtée dans la précipitation sans concertation préalable avec ceux qui sont réellement concernés. Les services du rectorat ont fait de leur mieux, nous en sommes convaincu, cependant le projet présenté ne peut nous satisfaire.

Nous ne comprenons pas certains choix des spécialités. Nous pourrions multiplier les exemples d'incohérences : Nous n'en citerons qu'un : comment bâtir un conventionnement avec le lycée d'Autun ? Il est isolé, le raisonnement en bassin trouve vite sa limite, elle est kilométrique ! Les élèves pourront choisir Humanités mais sans combinaison possible avec LLCE... On peut penser que les familles perdues, elles aussi, auront pour réflexe de rentrer sur des schémas connus, et l'impossibilité de faire cette combinaison risque d'être pénalisante pour l'établissement. Par ailleurs, les incertitudes autour de ces choix créent des tensions dans les établissements, ou entre établissements.  
Pour toutes ces raisons l'UNSA éducation votera contre le projet présenté.